

DECRET N° 92-227 du 24 Août 1992

portant approbation des budgets primitifs gestion 1992 des Circonscriptions Administratives du Zou.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU la Loi N° 90-008 du 23 Mai 1990 portant organisation et attributions des Circonscriptions Administratives durant la période de transition ;
- VU la Loi N° 92-008 du 1er Juillet 1992 portant Loi de Finances pour la Gestion 1992 ;
- VU le Décret N° 91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition du Gouvernement ;
- SUR rapport du Ministre des Finances ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 29 Juillet 1992 ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Sont approuvés les budgets primitifs gestion 1992 des Circonscriptions Administratives du Zou, arrêtés en recettes et en dépenses, aux montants tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

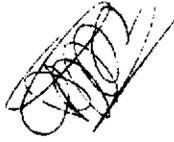
Fait à COTONOU, le 24 Août 1992

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Nicéphore SOGLO.-

.../...

Le Ministre d'Etat, Secrétaire  
Général à la Présidence de la  
République,



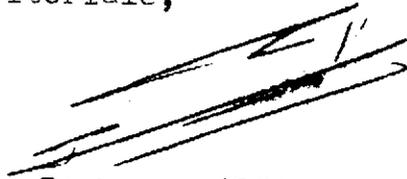
Désiré VIEYRA.-

Le Ministre des Finances,



Paul DOSSOU.-

Le Ministre de l'Intérieur, de la  
Sécurité et de l'Administration  
Territoriale,



Richard ADJAHO.-

Ampliatiions : PR 6 SGG 4 AN 4 CS 2 MF 4 MISAT 4 AUTRES MINISTERES 18  
DLC-DB-DCF-DI-DTCP 5 CIRC.ADM. 15 GCONB-UNB-FASJEP 3 BN-DAN 2 ICE 1  
JORB 1.-

## DEPARTEMENT DU ZOU

### Préfecture d'Abomey

Recettes Ordinaires: Trente neuf millions huit cent quatre vingt dix huit mille six cent francs.....	39 898 600
Recettes Extra-Ordinaires: Neuf cent dix huit mille deux cent quatre vingt seize francs.....	918 296
Dépenses Ordinaires: Trente neuf millions huit cent quatre vingt dix huit mille six cent francs.....	39 898 600
Dépenses Extra-Ordinaires: Neuf cent dix huit mille deux cent quatre vingt seize francs.....	918 296

### Circonscription Urbaine d'Abomey

Recettes Ordinaires: Vingt cinq millions cinq cent soixante mille francs .....	25 560 000
Recettes Extra-Ordinaires: Cinq cent soixante treize mille cent vingt six francs.....	573 126
Dépenses Ordinaires: Vingt cinq millions cinq cent soixante mille francs .....	25 560 000
Dépenses Extra-Ordinaires: Cinq cent soixante treize mille cent vingt six francs.....	573 126

### Circonscription Urbaine de Bohicon

Recettes Ordinaires: Trente quatre millions de francs.....	34 000 000
Recettes Extra-Ordinaires: Un million cent quarante trois mille neuf cent vingt six francs.....	1 143 926
Dépenses Ordinaires: Trente quatre millions de francs.....	34 000 000
Dépenses Extra-Ordinaires: Un million cent quarante trois mille neuf cent vingt six francs.....	1 143 926

### Sous-Préfecture de Za-Kpota

Recettes Ordinaires: Onze millions six cent mille francs.....	11 600 000
Recettes Extra-Ordinaires: Cinq cent trente six mille francs	536 000
Dépenses Ordinaires: Onze millions six cent mille francs	11 600 000
Dépenses Extra-Ordinaires: Cinq cent trente six mille francs	536 000

#### Sous-Préfecture de Covè

Recettes Ordinaires: Treize millions cinq cent mille francs...	13 500 000
Recettes Extra-Ordinaires: Quatre cent mille francs.....	400 000
Dépenses Ordinaires: Treize millions cinq cent mille francs...	13 500 000
Dépenses Extra-Ordinaires: Quatre cent mille francs.....	400 000

#### Sous-Préfecture d'Agbangnizoun

Recettes Ordinaires: Treize millions cent mille francs.....	13 100 000
Recettes Extra-Ordinaires: Quatre cent cinquante mille francs.	450 000
Dépenses Ordinaires: Treize millions cent mille francs.....	13 100 000
Dépenses Extra-Ordinaires: Quatre cent cinquante mille francs.	450 000

#### Sous-Préfecture de Ouèssè

Recettes Ordinaires: Onze millions de francs.....	11 000 000
Recettes Extra-Ordinaires: Cinq cent quarante huit mille cinq cent francs.....	548 500
Dépenses Ordinaires: Onze millions de francs.....	11 000 000
Dépenses Extra-Ordinaires: Cinq cent quarante huit mille cinq cent francs.....	548 500

#### Sous-Préfecture de Djidja

Recettes Ordinaires: Treize millions de francs.....	13 000 000
Recettes Extra-Ordinaires: Six cent mille francs.....	600 000
Dépenses Ordinaires: Treize millions de francs.....	13 000 000
Dépenses Extra-Ordinaires: Six cent mille francs.....	600 000

#### Sous-Préfecture de Glazoué

Recettes Ordinaires: Seize millions quatre cent mille francs..	16 400 000
Recettes Extra-Ordinaires: Cinq cent cinquante mille francs...	550 000
Dépenses Ordinaires: Seize millions quatre cent mille francs..	16 400 000
Dépenses Extra-Ordinaires: Cinq cent cinquante mille francs...	550 000

### Sous-Préfecture de Dassa-Zoumé

Recettes Ordinaires: Dix huit millions quatre cent vingt mille francs	18 420 000
Recettes Extra-Ordinaires: Deux millions trois cent cinquante mille francs.....	2 350 000
Dépenses Ordinaires: Dix huit millions quatre cent vingt mille francs	18 420 000
Dépenses Extra-Ordinaires: Deux millions trois cent cinquante mille francs.....	2 350 000

### Sous-Préfecture de Savalou

Recettes Ordinaires: Vingt cinq millions quatre cent cinquante mille francs.....	25 450 000
Recettes Extra-Ordinaires: Neuf cent soixante trois mille francs	963 000
Dépenses Ordinaires: Vingt cinq millions quatre cent cinquante mille francs.....	25 450 000
Dépenses Extra-Ordinaires: Neuf cent soixante trois mille francs	963 000

### Sous-Préfecture de Zogbodomé

Recettes Ordinaires: Quinze millions huit cent mille francs....	15 800 000
Recettes Extra-Ordinaires: Sept cent cinq mille cent soixante dix sept francs.....	705 177
Dépenses Ordinaires: Quinze millions huit cent mille francs....	15 800 000
Dépenses Extra-Ordinaires: Sept cent cinq mille cent soixante dix sept francs.....	705 177

### Sous-Préfecture de Quinhi

Recettes Ordinaires: Huit millions deux cent mille francs....	8 200 000
Recettes Extra-Ordinaires: Cent quatre vingt six mille francs	186 000
Dépenses Ordinaires: Huit millions deux cent mille francs ...	8 200 000
Dépenses Extra-Ordinaires: Cent quatre vingt six mille francs	186 000

Sous-Préfecture de Zangnanado

Recettes Ordinaires: Neuf millions de francs.....	9 000 000
Recettes Extra-Ordinaires: Quatre cent mille francs .....	400 000
Dépenses Ordinaires: Neuf millions de francs.....	9 000 000
Dépenses Extra-Ordinaires: Quatre cent mille francs.....	400 000

Sous-Préfecture de Savè

Recettes Ordinaires: Quinze millions de francs.....	15 000 000
Recettes Extra-Ordinaires: Cinq cent cinquante deux mille sept cent francs.....	552 700
Dépenses Ordinaires: Quinze millions de francs.....	15 000 000
Dépenses Extra-Ordinaires: Cinq cent cinquante deux mille sept cent francs.....	552 700

Sous-Préfecture de Bantè

Recettes Ordinaires: Dix millions six cent mille francs.....	10 600 000
Recettes Extra-Ordinaires: Cinq cent mille francs.....	500 000
Dépenses Ordinaires: Dix millions six cent mille francs.....	10 600 000
Dépenses Extra-Ordinaires: Cinq cent mille francs.....	500 000